

Ligue du LOL: une réflexion s'impose dans les médias

Le harcèlement pratiqué par ce groupe montre que la domination masculine persiste dans les rédactions, affirment les membres de deux associations de journalistes, l'une rassemblant des femmes, l'autre des personnes LGBT

Collectif

Il s'appelaient ça la « Ligue du LOL », nous appelons ça du cyberharcèlement. Soudain, plus personne ne rit. Réunis dans un groupe Facebook privé, une trentaine d'utilisateurs populaires de Twitter – dont des journalistes et des communicants parisiens – sont soupçonnés d'avoir participé à des campagnes de cyberharcèlement à partir de 2009 et durant des années.

A coup de Tweet sexistes, racistes, homophobes et antisémites, de canulars téléphoniques, de photomontages pornographiques, ils s'en sont pris à quelques hommes, mais surtout à des femmes, militantes et journalistes. Et parce qu'elles connaissaient les agresseurs qui étaient en poste ou exerçaient des responsabilités dans des médias, parce qu'elles savaient qu'elles ne seraient pas entendues, parce qu'elles craignaient des répercussions sur leur carrière, leur parole a été entravée.

Ces intimidations et humiliations répétées n'ont pas été sans conséquences. Alors que la plupart des hommes auteurs de harcèlement ont rapidement accédé à des postes confortables dans différents médias – et commandent désormais des articles sur les implications du mouvement #metoo –, les victimes sont souvent restées à la pîge ou en contrat court. Outre le préjudice psychologique, leurs carrières respectives ont payé le prix fort de ce qui ne ressemble ni de près ni de loin à de simples « blagues ».

PRISE DE CONSCIENCE

Aujourd'hui, les cibles de la Ligue du

LOL ne se taisent plus, et nous saluons leur courage. Elles sont devenues les porte-parole d'une profession rongée par un sexisme systémique, comme l'illustrent les licenciements ces derniers mois de cinq journalistes des sites du *Huffington Post* et de *Vice France* qui avaient tenu, dans des conversations groupées, des propos sexistes, mais aussi racistes et homophobes. Car la Ligue du LOL n'a rien d'une exception. Elle ne concerne pas seulement le petit milieu journalistique parisien, mais l'ensemble de la société. Elle illustre la réalité d'une domination masculine fondée sur la cooptation et l'entre-soi entre hommes blancs et hétérosexuels.

Certaines rédactions et entreprises ont déjà agi en réaction aux révélations sur la Ligue du LOL. Mais au-delà des sanctions qu'elles jugeront bon d'appliquer au cas par cas, une réflexion plus large s'impose.

Nous appelons les directions des rédactions à prendre la mesure de la gravité du cyberharcèlement dont sont victimes les femmes journalistes, particulièrement si elles sont racisées, handicapées, grosses ou issues de la communauté LGBTQ + [lesbiennes, gays, bisexuels, transidentitaires et queer, le symbole « + » vise à inclure les personnes d'autres identités ou orientations sexuelles].

La prise de conscience des rapports de domination et des discriminations systémiques à l'œuvre dans la société et dont les rédactions, en tant que lieu de pouvoir, sont tout sauf exemptes, doit advenir dès les écoles de journalisme. C'est la raison pour laquelle Prenons la une et l'Association des journalistes LGBT (AJL) proposent res-

pectivement des formations sur le traitement médiatique des questions de genre et des minorités sexuelles.

C'est volontiers que nous nous positionnons comme associations ressources pour sensibiliser journalistes et apprentis journalistes à ces problématiques.

Les médias ne peuvent plus laisser passer les propos racistes, homophobes, sexistes et grossophobes de la part de leurs journalistes. Il en va de la crédibilité de l'ensemble de la profession.

Surtout, la cooptation et l'entre-soi, au bénéfice quasiment exclusif d'une seule partie de la population, ne doivent plus être les mécanismes d'embauche obligés des journalistes. Les promotions et postes de rédacteur en chef ou de chef de service doivent autant être donnés aux femmes qu'aux hommes. Il est plus que temps de casser les « boys clubs » [clubs réservés aux hommes] et d'embaucher, en masse, des femmes, des personnes racisées, des personnes LGBTQ + aux postes-clés des rédactions. Le fossé est encore abyssal, mettons-nous au travail. ■

¶

Cette tribune est cosignée par les membres des associations Prenons la une (PLU), rassemblant des femmes journalistes, et les membres du conseil d'administration de l'Association des journalistes lesbiennes, gays, bi et trans (AJL).

Les membres de PLU sont : Claire Alet, Lauren Bastide, Mélissa Bounoua, Anaïs Condomines, Laure Daussy, Laura Françoise dit Miret, Clémentine Gallot, Hélène Guinhut, Marie Kirschen, Rozenn Le Carboulec, Léa Lejeune, Aude Lorriaux, Agathe Ranc et Pauline Verduzier. Les membres du conseil d'administration de l'AJL sont : Clémence Allezard, Sophie Broyon-Lagache, Yanis Chouiter, Alice Coffin, Rachel Garraat-Valcarcel, Clément Giuliano, Maëlle Le Corre, Benjamin Lete, Hugo Lindenberg, Nicolas NiPeto, Alexis Patri, Anne Pauly, Anne-Laure Pineau, Charles Roncier, Jeffrey Speno, Ingrid Therwath et Manon Walquan.

Retrouvez la liste complète des signataires sur Lemonde.fr

Après leur départ, d'autres prendront leur place

L'affaire de la Ligue du LOL ne révèle malheureusement pas un phénomène méconnu, cet entre-soi masculin qui permet à certains de se croire tout permis, dénonce un collectif féministe

Par VALÉRIE GÉRARD,
MÉLANIE GOURARIER
et ÉMILIE NOTÉRIS

En 1975, l'auteure de science-fiction féministe Joanna Russ, ayant œuvré tout au long de sa carrière à démonter les processus de disqualification de la parole des femmes, choisissait d'ouvrir son roman-phare avec la citation suivante : « *Jack peut agir sur Jill de bien des façons. Il peut l'amener à se sentir coupable de remettre sans cesse le sujet "sur le tapis". (...) Il peut déclarer que cela n'a pas d'importance ou que c'est insignifiant tout en sachant que c'est important pour elle.* » Ce personnage, s'il vivait aujourd'hui, pourrait aussi décider avec quelques camarades publicistes ou rédacteurs en chef, journalistes, responsables éditoriaux triés sur le volet, de fonder un *boys club*, non pas une société des amis mais plutôt des ennemis, des ennemis de Jill, de toutes les Jill : une Ligue du LOL. Il pourrait tout autant s'agir de camarades de promotion de telle grande école, ou de camarades du milieu littéraire et éditorial, ou de camarades du parti et de quelques conseillers ministériels idéalement réunis autour d'un verre à l'Automobile Club de France – du moment qu'ils font corps, se sentent brillants, drôles et invincibles.

Ces hommes ont de l'audace et ils bravent les interdits – parce qu'ils le valent bien. On dira par ailleurs qu'ils aiment les steaks, le whisky et les femmes, qu'ils digèrent indifféremment.

**LOIN DE L'ANOMALIE
ET DE L'ERREUR
DE PARCOURS,
IL SEMBLERAIT BIEN
QU'EN SE LIGUANT
ILS AIENT
DAVANTAGE
TRAVAILLÉ À LEUR
PROMOTION**

Loin de la pensée étriquée bien souvent féministe et écologiste, ils savent vivre et apprécier les bonnes choses. Mais, s'ils parlent de leur goût des femmes, c'est pour mieux les exclure et repousser les soupçons d'homosexualité. Il ne faudrait pas non plus qu'avec les féministes, les antiracistes et la bien-pensance avec laquelle ils et elles étouffent l'espace public, on ne puisse plus critiquer personne, on ne puisse plus rien dire. De toute façon, c'est du second degré. Et puis il y a à leurs côtés quelques femmes. Ils pratiquent le photomontage porno, le canular téléphonique, l'appel au viol, l'usurpation d'identité, le cyberharcèlement ou, plus banalement, ils s'échangent des liens « cool » et se marrent en regardant ensemble cette photo ou ce texte postés par un consœur, par une stagiaire.

LA MÉMOIRE DU WEB

Mais c'est juste une blague, LOL quoi. Humour sans gravité donc, mais sans gravité pour qui? Cet « humour » et cette provocation ne s'exercent qu'aux dépens des plus faibles et n'exposent à rien tant qu'ils font toujours corps avec les forts – ou bien le post est supprimé le jour où le rapport de force se renverse. C'était compter sans la mémoire du Web. « *J'ai une certaine empathie pour Benalla... Moi aussi, quand j'avais 26 ans, en 2010, j'ai pu être violent et faire du mal à des gens... Bon, OK, c'était que sur Twitter, mais comme ils chouinent encore huit ans après...* », écrivait l'un des membres actifs de la Ligue du LOL.

A présent, ils sont sincèrement désolés : « *Nous nous moquions de tout le monde, autant des femmes que des hommes, et c'est pour cela que je n'ai pas vu, jusqu'à lire les témoignages aujourd'hui, le côté profondément machiste de notre démarche.* (...) *Je suis un homme. J'ai eu la réaction stupide de beaucoup d'hommes à ce moment-là : mais pourquoi elles nous font chier avec ces conneries ?* », explique un autre des protagonistes de l'affaire.

Le féminisme et les études de genre sont bien passés par là et ceux qui ne se pensaient pas sont maintenant contraints de se situer dans l'espace social. La masculinité est devenue un

point de vue historicisable. Mais l'aveu date ici d'hier et ne s'explique qu'en raison de la divulgation publique de la violence. Car finalement, dans ces excuses, c'est la parole des émetteurs qui surplombe toujours celle des victimes, jusqu'à la mise en scène de leur propre silence.

Dans un post récemment publié, un des « repentis » s'explique ainsi : « *Nous en étions les flics, la milice rigolarde et entre deux ratonnades numériques, on se donnait des notes artistiques.* (...) *Je ne pense pas éditer ce texte de nouveau, car je ne souhaite pas "feuilletonner" et à la suite de ces ajouts, je pense avoir couvert l'essentiel de la situation. La parole de nos victimes est plus importante que la nôtre et j'espère que les journalistes qui traiteront le sujet leur donneront la place qui leur revient.* »

Leur solidarité, aux dépens des autres, leur a permis d'occuper les places en vue : « *Mon activité (...) m'a permis de briller aux yeux de gens que j'érigeais comme modèles journalistiques* », ainsi que l'exprime un autre. Loin de l'anomalie et de l'erreur de parcours, il semblerait bien qu'en se liguant ils aient davantage travaillé à leur promotion. Jeunes hommes blancs hétéro au moment des faits, la plupart occupent aujourd'hui des postes importants dans les grandes rédactions parisiennes.

Cette affaire ne relève nullement de la nouveauté. Nous ne sommes pas surpris. L'homosocialité masculine (les rapports des hommes entre eux) opère ici telle une ruse de la raison politique qui dissimule sa dimension structurelle et sociale. C'est pourquoi la question de la sanction des individus, pour justifiée qu'elle soit, reste cosmétique – seule la surface oscille. Après leur départ, d'autres prendront leur place. Mais les institutions qui garantissent le maintien de ces positions échappent encore aux accusations. ■



Valérie Gérard est enseignante;
Mélanie Gourarier est anthropologue;
Émilie Notéris est théoricienne queer

Le cybersexisme, une violence qui reste impunie

Les sanctions contre les auteurs de harcèlement sexiste sur Internet demeurent trop rares, déplore Marie-Pierre Badré, présidente du Centre Hubertine-Auclert pour l'égalité des sexes

Par **MARIE-PIERRE BADRÉ**

Les affaires de harcèlement sont de plus en plus médiatisées. De nombreuses femmes journalistes, militantes ou femmes politiques en ont été victimes. Ce phénomène n'est pas nouveau : il touche des femmes connues ou anonymes, de tous les âges, de tous les milieux. Injures, diffusion de rumeurs, commentaires ou photomontages humiliants, menaces de violences (notamment sexuelles) : le cybersexisme a de nombreux visages. Certains hommes qui ne répondent pas aux normes de la masculinité dominante le subissent également. Le cybersexisme est le prolongement du sexisme ordinaire, amplifié par les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

En 2016, le Centre Hubertine-Auclert a réalisé une étude chez des adolescents de la 5^e à la 2^{de}. Les constats sont édifiants. Les jeunes femmes sont davantage l'objet

d'insultes sur leur apparence physique (20 %), et les garçons d'insultes homophobes (13 %). Les jeunes femmes sont deux fois plus la cible de rumeurs sur leur comportement sexuel, réel ou supposé. Les filles sont plus souvent victimes de cyberviolences à caractère sexuel (envoi d'images sans consentement ou réception de contenus sexuels non sollicités). Le constat est le même que chez les femmes journalistes : 66 % d'entre elles, qui ont été victimes de harcèlement en ligne, ont souffert d'attaques sexistes. Elles reçoivent trois fois plus de commentaires insultants, de menaces (y compris de viol) et d'intimidations que leurs homologues masculins.

Les conséquences du cybersexisme ne sont pas virtuelles ; les nombreux témoignages de victimes le montrent. Des lois spécifiques existent pour condamner ces agissements. Le cyberharcèlement est reconnu depuis 2014, il est passible de deux ans de prison (trois ans si la victime a moins de 15 ans)

et 30 000 euros d'amende. La diffusion sans l'accord d'images à caractère sexuel, le « *revenge porn* », est passible de deux ans de prison et de 60 000 euros d'amende. Depuis 2018, les organisateurs de raids peuvent être punis, tout comme chaque personne ayant participé au harcèlement. Ces textes sont encore méconnus et les sanctions sont trop rares !

CAMPAGNES DE PRÉVENTION

Les cyberviolences doivent être prises au sérieux dès le dépôt de plainte et les condamnations plus nombreuses. Des moyens adaptés doivent être affectés à la conduite des enquêtes pour identifier et sanctionner les auteurs. Le procès gagné par Nadia Daam contre certains de ses harceleurs l'a montré : il est possible de les condamner. Cela doit s'appliquer à toutes les victimes, qu'elles puissent ou non médiatiser leur situation.

Des campagnes de prévention sont nécessaires pour rappeler que le virtuel est bien réel. Elles

permettent aux auteurs de prendre conscience de la gravité de leurs actes. La campagne et le site Stop-cybersexisme.com du Centre Hubertine-Auclert proposent des conseils et ressources utiles pour toutes et tous : témoins, victimes, proches.

Il est temps de mettre fin à l'impunité des auteurs de cybersexisme et de cyberharcèlement sur Internet. Il est temps que les plates-formes et réseaux sociaux jouent leur rôle dans la modération de ces contenus. Il est temps qu'Internet devienne un espace libre d'expression pour toutes et tous. ■

Marie-Pierre Badré est déléguée spéciale à l'égalité femmes-hommes auprès de la présidente de la région Ile-de-France